



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Conseil Municipal de Sainte-Croix-sur-Mer présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 à tous les habitants de la commune.

Qu'elle soit bien différente, nous l'espérons, de l'année 2020, et que nous y retrouvions cette liberté qui nous manque tant aujourd'hui.

VIE COMMUNALE

NOËL DE SAINTE-CROIX

Le Noël du village a eu lieu le vendredi 18 décembre à la nuit tombée. Avec les membres du Conseil, le père Noël—Guillaume Leménager—et son lutin—Aymeric Baué—ont parcouru les rues et distribué colis aux anciens et sachets de friandises aux enfants, accompagnés par le groupe de chanteuses « Les Pintades Toniques » qui nous ont régales avec un magnifique répertoire de Christmas Carols.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les commémorations se sont tenues en présence de la majorité des élus dans le respect des mesures barrière.

Le Maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, et a rendu hommage à Maurice Genevoix.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

TRAVAUX

EAUX PLUVIALES

Les derniers travaux sur les canalisations d'eaux pluviales ont été réalisés en décembre 2020. La demande de subvention APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) du Conseil Départemental a été acceptée pour un montant de 10 853 € représentant 50 % du coût des travaux.

VOIRIE

- La muret de soutènement à l'extrémité de la rue du Bout Cain sera réalisé par l'entreprise Aubé courant janvier.
- La bande de roulement de la rue du Bout Cain a été posée début janvier.



INFORMATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Eric LECHEMINANT, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et membre du Conseil, fait part du renouvellement à titre exceptionnel de la suppression du montant de la part syndicale sur la taxe d'assainissement de la facture d'eau. Ce renouvellement porte sur les deux années à venir (2021 et 2022) avec une prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette remise est d'environ 30 euros par semestre par branchement.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de Fanny COLBOC, membre du Conseil, et de Nicolas MESNIL qui aura lieu le 30 janvier.

VIE DES COMMISSIONS

- La Commission *Environnement* s'est réunie le 13 janvier à 9h30
- La Commission *Animation* se réunira le 27 janvier à 9h30
- La Commission *Communication, commémorations et citoyenneté* se réunira le 27 janvier à 11h00
- La Commission *Voirie, bâtiments et travaux* se réunira le 3 février à 19h00

PROCHAINES PERMANENCES DES ÉLUS

- 6 février : Jessica HUYGHE, Dominique POTIER
- 6 mars : Isabelle AUBRY, Fanny COLBOC

DIFFUSION DÉMATÉRIALISÉE DES INFORMATIONS COMMUNALES

Afin de permettre de mieux vous informer - changement des jours de collecte des déchets, travaux dans votre rue, envoi du bulletin municipal de manière dématérialisée - la commune souhaite recueillir, avec votre accord, vos coordonnées courriels. Une inscription par foyer suffit. La désinscription ou la consultation des données vous concernant est possible en Mairie sur simple demande.

Vous pouvez souscrire en envoyant vos noms et adresse à l'adresse courriel de la mairie - mairie.stecroixsurmer@wanadoo.fr - en indiquant dans l'objet du message "Inscription liste d'information" et en précisant dans le corps du message si vous souhaitez également recevoir le BIM en version pdf. Vous pouvez aussi vous inscrire en renseignant et renvoyant le papillon ci-dessous.

Nom du représentant du foyer :

Adresse :

Courriel de référence:

J'accepte que les coordonnées ci-dessus soient utilisées par la mairie de Sainte-Croix-sur-Mer dans le cadre d'envoi d'information sur la vie communale.

Je souhaite également souscrire au BIM en version dématérialisée : oui / non

Le Bulletin d'Informations Municipales est diffusé gratuitement aux habitants de la commune de Sainte-Croix-sur-Mer, en version papier dans les boîtes aux lettres et par messagerie électronique sur simple demande en Mairie (mairie.stecroixsurmer@wanadoo.fr).

Responsable de la publication : Guillaume Leménager